

AR PREFECTURE

016-200054047-20190328-2019_03_28_02A-DE
Reçu le 01/04/2019

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	605 606.42
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES Ligne 002 du compte administratif N – 1, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	280 029.67
C) RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	885 636.09
D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N – 1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement).....	14 083.40
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1 Besoin de financement.....	121 563.76
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+E	0

AFFECTATION OBLIGATOIRE (pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus) :	885 636.09
1-TOTAL AFFECTATION EN RESERVES R 1068	600 000.00
2-AFFECTATION A L'EXCEDENT REPORTE DE FONCTIONNEMENT R 002	285 636.09

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE l'affectation des résultats de l'exercice 2018 au budget général 2019
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 29 mars 2019


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens
